

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2024)
Heft: 46

Artikel: Un point rapide sur l'élaboration d'une vision de la mensuration officielle
Autor: Markwalder, Karin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1062133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un point rapide sur l'élaboration d'une vision de la mensuration officielle

Un groupe de travail élargi, placé sous la direction de l'Office fédéral de topographie swisstopo, œuvre actuellement au développement d'une vision de la mensuration officielle. «cadastre» fait régulièrement le point sur l'avancement de ces travaux.

La stratégie de la mensuration officielle pour les années 2024 à 2027 prévoit qu'une vision commune soit développée pour la mensuration officielle (MO). Un groupe de travail¹ a donc été institué à cette fin et regroupe des représentants de la Confédération, des cantons et des villes, des Hautes écoles, des associations professionnelles et de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres.

Au cours des premiers ateliers de travail (workshops), animés par Stefan P. Hauser de la société APP Unternehmensberatung AG, les thèmes des chances et des défis, mais également celui de la motivation (pourquoi élaborer une telle vision?) étaient à l'ordre du jour. Des discussions portant sur les prestations promises ont suivi à la fin du mois d'août: comment faire quoi pour qui? Les échanges ont été intenses, parce qu'au travers des prestations promises, c'est la direction dans laquelle la mensuration officielle doit évoluer qui se dessinait.

C'est sur la base ainsi établie que la formulation de la vision de la mensuration officielle a ensuite été discutée, de même que la manière de décrire la mission qui lui est associée.

Une modification consistera en ce que l'accent sera moins mis à l'avenir sur ce que la mensuration officielle peut proposer et l'on s'interrogera davantage sur les attentes, présentes et futures, des utilisateurs envers la MO.

Il s'agit là d'un profond changement de perspective nécessitant des travaux supplémentaires. C'est pourquoi des ateliers (workshops) supplémentaires ont eu lieu en novembre et en décembre. A l'heure où nous mettons sous presse, aucun résultat concret n'était encore disponible.

Les modalités d'information concernant la vision de la mensuration officielle ont aussi été traitées dans le cadre des travaux menés. Vous pourrez en lire plus à ce sujet, ainsi que sur la vision elle-même, dans le prochain «cadastre».

Karin Markwalder
Responsable de l'état-major, Mensuration
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales,
swisstopo, Wabern
karin.markwalder@swisstopo.ch

Vision	La vision formule en termes motivants une image cible de l'état à atteindre. Elle traduit en mots ce vers quoi on veut tendre à l'avenir et fixe ainsi la direction dans laquelle on entend évoluer.
Mission	La mission décrit le mandat confié et le but assigné à l'organisation mise en place. Elle exprime également l'adhésion à certaines valeurs sur lesquelles se fonde l'action menée au présent.
Principes directeurs	Les principes directeurs concrétisent la vision abstraite. Ils servent de base de décision pour les questions futures, par exemple pour la formulation de la stratégie.

Figure: Définitions importantes pour l'élaboration d'une vision (APP Unternehmensberatung AG, traduites pour les besoins de la cause)

¹ Cf. «cadastre» 44, avril 2024, p.15